**SERVICES AU PUBLIC (Espaces France Services)**

**Afin de faciliter l’accès aux services publics aux habitants du territoire, la Communauté de Communes accompagne les usagers pour répondre à toutes les questions, ou apporter une aide pour les démarches en ligne, dans le domaine de l’emploi, du social, de la justice, de l’habitat, des impôts, ANTS, carte grise…**

**Pour ce faire, la CCMM s’appuie sur un réseau de partenaires qui se déplacent pour assurer des permanences, ou sur des animateurs, spécifiquement formés.** Ellemet également à disposition un point d’accès numérique, scanner, imprimante et photocopieuse (sous conditions).

A Ancy-Dornot (place de la gloriette – ancienne gare) et à Thiaucourt-Regniéville (2bis rue Henri Poulet), du lundi au vendredi - 9h-12h30 - 13h30-17h

3 permanences délocalisées permettent un maillage du territoire : ainsi les animateurs accueillent les usagers à Beaumont (Carrefour des Jeunes – 2 jeudis par mois), Onville (mairie - 2 mercredis matin par mois), Gorze (mairie- les mercredis matins)

Des rendez-vous peuvent également être proposés à Mars la Tour (Pôle multiservices - 37 rue de Nancy)

***Pour tout contact :*** *03.83.81.91.69*

***Thiaucourt/Mars-la-Tour****: Alexie MAIX et Aurélie ORMEO -* ***franceservices@cc-madetmoselle.fr***

***Ancy-Dornot*** *Gautier SARGENTINI et Mélanie MARIN –* ***franceservices57 @cc-madetmoselle.fr***

**EMPLOI/SOCIAL**

* **MISSION LOCALE :** Des conseillers de la Mission Locale accueillent les jeunes de 16 à 25 ans du territoire et assurent un suivi personnalisé dans leurs démarches liées à l’emploi, à la formation, au logement ou à la santé. **Permanences des conseillers à Thiaucourt, Mars-la-Tour et Ancy-Dornot.**

* **POLE EMPLOI :** Les animateurs de la CC accompagnent les habitantspour consulter toutes les démarches de recherche d’emploi (consultation d’offres, réaliser un CV, une lettre de motivation, simulation d’entretiens d’embauche) ou démarches administratives (inscription, actualisation…) ainsi que dans la création d’espace personnel sur les autres sites de recherche d’emploi (Indeed, Monster, RegionJob…) **Accueil à Thiaucourt, Mars-la-Tour, Beaumont, Gorze, Onville, et Ancy-Dornot**
* **CAF :** Pour faciliter toutes les démarches en ligne, permettre aux allocataires d’actualiser leur situation, réaliser des simulations…  **Accueil à Thiaucourt, Mars-la-Tour, Beaumont, Gorze, Onville, et Ancy-Dornot.**

* **ASSISTANTE SOCIALE :** Une conseillère vous aide à évaluer la situation sociale, économique, psychologique des particuliers et des familles (enfance, adolescence, insertion, aide et maintien au logement, budget…). Elle informe sur les droits aux prestations sociales, médicales et oriente vers les lieux spécialisés. **Permanences à Thiaucourt** uniquement (permanences de travailleurs sociaux du Département, de la CAF et de la MSA).

* **COACH professionnel : en réflexion pour changer de poste ? En recherche d’emploi ? Un bénévole, manager d’agence d’intérim,  accompagne les usagers leur votre projet professionnel**

**BUDGET**

* **POINT CONSEIL BUDGET (UDAF)** : un intervenant apporte des conseils gratuits et personnalisés sur toutes les questions liées au budget familial. **Permanences à Thiaucourtet Ancy-Dornot**

* **SERVICE DES IMPÔTS** : accompagnement des usagers par les animateurs FS dans la création de compte, déclaration des revenus en ligne, changements de situation, timbres fiscaux, gestion des paiements et prélèvement à la source…  **Accueil à Thiaucourt, Mars-la-Tour, Beaumont, Gorze, Onville, et Ancy-Dornot.**

**SANTE/RETRAITE**

* **CPAM, CARSAT, MSA :** Informations et services sur l’Assurance Maladie (droits et démarches, remboursements, prestations et aides, santé, offres de prévention…) & informations sur la retraite à destination de ses bénéficiaires actuels et futurs. **Accueil à Thiaucourt, Mars-la-Tour, Beaumont, Gorze, Onville, et Ancy-Dornot.**

**JUSTICE**

 Un litige avec un particulier, un voisin… ? Une administration ? Un 1er conseil sur un problème juridique ? La CCMM vous oriente, en fonction de votre situation, vers un conciliateur de justice, un avocat ou le défenseur des droits.

**Permanences à Thiaucourt** **et Ancy-Dornot**.

**HABITAT**

* **CAUE**: Centre d’Architecture d’Urbanisme
* **ADIL**: Agence Départementale Information Logement
* **PIE**: Point Info Energies
* **UDAP**: Unité Départementale de l’Architecture et du Patrimoine (anciennement ABF)
* **CAMEL** (Collectif pour l’Amélioration Energétique du Logement) : conseils, expertise et accompagnement pour l’amélioration de l’habitat (rénovation énergétique, maintien à domicile et la lutte contre l’habitat indigne).  **Permanences à Thiaucourt** **et Ancy-Dornot et mars-la-Tour.**

**CREATION D’ENTREPRISES**

**ALACA :**  **Permanences à Thiaucourt** **et Mars-la-Tour**

**ALEXIS : Permanences à Ancy-Dornot**

**UN CONSEILLER NUMERIQUE**

**Des ateliers numériques individuels ou collectifs**

 Claire Dumont, conseiller numérique au sein de la Communauté de Communes, vous accompagne, en ateliers individuels ou collectifs, pour :
 - Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, tablette...)
 - Naviguer sur internet, sur les réseaux sociaux
 - Envoyer ou recevoir des mails
 - Installer des applications
 - Gérer et ordonner ses contenus numériques
 - Réaliser des démarches en ligne (achats, prises de rendez-vous...)
 - Apprendre les bases de certains logiciels...

 Sur rendez-vous : 03 83 81 91 69 – conseillernumerique@cc-madetmoselle.fr

**PASSEPORTS – CARTES D’IDENTITE**

Un service pour réaliser vos titres d’identité (cartes d’identité ou passeports)

Des rendez-vous peuvent être proposés jusqu’à 19h les vendredis ! Et toujours, les samedis matin...

Lundi              14h - 17h30

Mardi                9h - 12h30 et 14h - 17h30

Mercredi       9h - 12h30 et 14h - 17h30

Jeudi          9h - 12h30

Vendredi     13h - 19h

Samedi       9h - 12h30

***Sur rendez-vous uniquement :***

Prise de rendez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes

***Pour tout renseignement : 03 83 81 91 69 -*** *dre@cc-madetmoselle.fr*

**HABITAT – DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES**

**OPERATION PROGRAMMEE D’AMELIORATION DE L’HABITAT**

Subventions dans le cadre de l’OPAH

* Subventions pour la lutte contre la précarité énergétique (éligibles ANAH).

* Subventions pour les travaux lourds de rénovation de logements indignes ou très dégradés de propriétaires occupants et bailleurs (éligibles ANAH).

* Subventions pour les travaux de maintien à domicile pour les propriétaires occupants en situation de handicap ou âgés de plus de 65 ans (éligibles ANAH).

* Subventions pour les logements locatifs, en copropriété avec une aide au conventionnement des logements économes en énergie au profit des propriétaires bailleurs.

Subventions spécifiques proposées par Mad & Moselle

* Règlement d’aide aux énergies renouvelables et à l’auto-réhabilitation accompagnée (prime forfaitaire de 500 €) : changement de mode de chauffage (Pompe à chaleur, poêle à bois, géothermie, chaudière biomasse…), production d’eau chaude sanitaire, panneaux photovoltaïques (3 kWc) destinés à l’autoconsommation ou à usage mixte, auto-réhabilitation + prime de 250€ si auto-réhabilitation recourant à des matériaux écologiques.

* Règlement d’aide au ravalement de façade des habitations datant d’avant 1965 : la subvention de la communauté de communes s’élève désormais à 20% de la dépense subventionnable TTC, plafonnée à 1 750 €.

* Règlement d’aide pour les personnes handicapées ou âgées de plus de 65 ans, répondant aux critères de ressources de l’Anah, mais qui ne seraient pas éligibles à l’Anah en raison de la nature des travaux : aide de 10% de la dépense subventionnable TTC, plafonnée à 1 000 €.

* Les personnes réalisant des travaux d’isolation elles-mêmes peuvent bénéficier de la subvention communautaire de 500 €, voire 750 € si elles recourent à des matériaux d’isolation écologique.

D’autres aides peuvent également être mobilisées comme “Action Logement”…

L’association CAMEL est l’opérateur choisi par la CCMM pour vous accompagner pour toutes ses démarches :

**A mars-la-Tour** - Sur rendez-vous – Le 2e mardi du mois - De 10h à 12h

**A Thiaucourt** – Sur rendez-vous – Le 2e mardi du mois – De 14h30 à 16h30

**A Ancy-Dornot -** Sur rendez-vous – Le 4e mercredi du mois – De 10h à 12h

CAMEL : 03.83.38.80.50 / contact@camel.coop

*Plus de renseignements :*

*CAMEL: 03.83.38.80.50 /* *contact@camel.coop*

*03 83 81 91 69 /* *lesire@cc-madetmoselle.fr*

**LE GUICHET UNIQUE DE L’HABITAT**

Un “guichet unique de la rénovation énergétique” est mis en place au niveau du Pôle d’Equilibre Territorial et Rural Val de Lorraine (PETR). Ce guichet téléphonique permet à **l’ensemble des habitants** du PETR, et donc les habitants de Mad & Moselle, de disposer d’un premier niveau d’information clair et précis pour l’ensemble des questions relatives à l’amélioration énergétique.

Désormais pour toutes vos questions, pour des conseils ou un accompagnement technique et financier pour vos travaux, ayez le réflexe d’appeler le : 03.83.49.81.19 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Une interlocutrice dédiée vous apportera de nombreuses réponses à vos questions et vous aiguillera vers le bon interlocuteur qui vous rappellera.

Ayez le bon réflexe, appelez désormais “le guichet unique “.

Le guichet unique de l’habitat : 03 83 49 81 19

**PARTENAIRES SUR LES QUESTIONS D’HABITAT**

**Espace Info Energie :** Des experts en rénovation énergétique sont à votre écoute et vous guident, personnellement, tout au long de vos projets. Ils vous renseignent également sur les aides financières disponibles pour réaliser des travaux de rénovation énergétique.

Des ateliers « info énergie » sont proposés tous les mois sur le territoire de Mad & Moselle (contact : developpement-durable@cc-madetmoselle.fr)

Permanence individuelle sur RDV :

* Par l’ALEC 57 au 03 87 50 82 21 pour les habitants des 8 communes de Moselle ;
* Par Lorraine Energie Renouvelable au 03 83 64 98 04 pour les habitants des 40 communes de Meurthe-et-Moselle.

**LE CADASTRE SOLAIRE**

Le PETR du Val de Lorraine et les communautés de communes des Bassins de Pompey et de Pont à Mousson, de Mad et Moselle et de Seille et Grand Couronné souhaitent encourager le développement des énergies renouvelables, et parmi elles, le solaire photovoltaïque.

L’objectif est de développer l’usage du photovoltaïque pour la production d’électricité par conversion de l’énergie solaire.

 Pour vous y aider, nous avons engagé la réalisation d’un cadastre solaire commun aux quatre territoires.

**Qu’est-ce qu’un cadastre ?**

C’est un outil cartographique permettant de visualiser le potentiel solaire des toitures. Le potentiel solaire est l’ensoleillement reçu par une toiture, en tenant compte du contexte météorologique local et des effets d’ombrage (arbres, bâtiments…).

**Un cadastre pour quoi faire ?**

* Pour estimer le potentiel de production d’énergie photovoltaïque ou thermique de vos toitures et rendre votre habitation, votre local, votre bâtiment plus autonome en énergie,
* Pour vous aider (collectivités, particuliers ou associations de particuliers, professionnels) dans votre décision.

**Testez gratuitement le potentiel de votre toiture** : www.cc-madetmoselle.fr/index.php/om/le-cadastre-solaire

**URBANISME**

**PLAN LOCAL D’URBANISME INTERCOMMUNAL**

La Communauté de Communes de Mad & Moselle a prescrit l’élaboration de son Plan Local d’Urbanisme intercommunal le 28 mai 2019. Quand celui-ci sera finalisé et approuvé il réglementera le droit du sol à la parcelle, et sera opposable aux autorisations d’urbanisme (certificat d’urbanisme, déclaration préalable, permis de construire…) sur les 48 communes du territoire. Il exprimera le projet d’aménagement du territoire pour la prochaine décennie.

C’est un document fédérateur, au-delà de sa portée normative et du rôle qu’il joue en matière d’urbanisme auprès des communes. Il devra ainsi retranscrire et mettre en application spatialement le projet partagé du territoire avec ses enjeux de développement à travers des pièces règlementaires opposables : règlement écrit, règlement graphique...

La participation des habitants et des acteurs locaux à son élaboration est une condition indispensable à la réussite de cette démarche.

C’est pourquoi, la mise à disposition de ce cahier de concertation dans toutes les mairies et au siège de la CCMM est une première étape dans cette concertation. Chaque habitant peut faire part, par cet intermédiaire, de ses observations et suggestions concernant sa vision de l’aménagement du territoire.

Durant toute la durée de l’élaboration de ce PLUi, la Communauté de Communes Mad & Moselle, restera à dispositions des habitants et des communes, pour tous renseignements, interrogations et suggestions.

En cette fin d’année 2022, les élus de Mad & Moselle finalisent les travaux sur le PADD (Projet d’Aménagement et de Développement Durables), le « projet de territoire du PLUi ». Les orientations et objectifs qui seront inscrits dans ce document, émanent directement du « Diagnostic » réalisé de 2020 à 2021 et des enjeux qui en sont ressortis.

*Plus de renseignements : 03 83 81 91 69 – Coline Lesire -**lesire@cc-madetmoselle.fr*

**INSERTION**

En matière de solidarité, la Communauté de Communes gère un "chantier d’insertion" par l’activité économique. Il s’agit d’un dispositif agréé par l’Etat qui vise à faciliter l’accès à l’emploi ou à la formation à des personnes en situation difficile.

En proposant à la fois un contrat de travail et un accompagnement spécifique et individualisé pour lever les freins rendant difficile l’accès à l’emploi (santé, mobilité, qualification, logement...), le chantier d’insertion peut accueillir des demandeurs d’emploi de longue durée, des travailleurs handicapés, des bénéficiaires du RSA... Les recrutements se font toute l’année, la seule condition étant d’être éligible à ce type de contrat (à vérifier auprès de Pôle Emploi ou de la Mission Locale).

Nous recrutons ! dans le domaine des espaces verts, de la prévention des déchets, de l’entretien des locaux

*Plus de renseignements : 03 83 81 91 69 - Laure Steyer – steyer@cc-madetmoselle.fr*

**GESTION DES DECHETS**

La Communauté de Communes accompagne les habitants dans la gestion (collecte, facture) et la réduction de leurs déchets (prévention, compostage…).

Contactez le service prévention et gestion des déchets au 03 83 81 91 69 ou contactdechet@cc-madetmoselle.fr ou rendez-vous sur le site www.cc-madetmoselle.fr

**Rappel : Depuis le 1er janvier 2020, la redevance incitative est mise en place sur l’ensemble du territoire. Seuls les bacs ordures ménagères fournis par la CCM&M et équipés d’une puce sont collectés.**

* TRI : Le verre est exclusivement collecté en apport volontaire. Des bornes à verre sont installées dans chaque village. Depuis le 1er janvier 2020, les consignes de tri sont étendues à l’ensemble des emballages en plastique : pots et barquettes, films et emballages souples. Voici quelques exemples des nouveaux déchets à mettre dans les sacs jaunes :



* ACCES AUX DECHETERIES :

Les habitants des communes d’Arnaville, Bayonville-sur-Mad, Beaumont, Bernécourt, Bouillonville, Chambley-Bussières, Charey, Dampvitoux, Dommartin-la-Chaussée, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Hagéville, Hamonville, Jaulny, Limey-Remenauville, Lironville, Mamey, Mandres-aux-quatre-Tours, Onville, Pannes, Puxieux, Rembercourt-sur-Mad, Saint-Baussant, Saint-Julien-les-Gorze, Seicheprey, Sponville, Thiaucourt-Regnieville, Tronville, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Villecey-sur-Mad, Waville, Xammes, Xonville ont accès aux déchèteries de Charey et Bernécourt selon les horaires suivants :

* Horaires d’été (du 1er mars au 31 octobre) : Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h30
* Horaires d’hiver (du 1er novembre au 29 février) : Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 16h30

Accès uniquement sur réservation sur le site Internet de la CCMM – [www.cc-madetmoselle.fr](http://www.cc-madetmoselle.fr) - En page d’accueil

Les habitants des communes d’Ancy-Dornot, Arry, Corny-sur-Moselle, Gorze, Jouy-aux-arches, Lorry-Mardigny, Novéant-sur-Moselle et Rezonville-Vionville ont accès aux déchèteries de Augny, Ars sur Moselle, Metz Borny, Metz Magny, Metz Nord, Montigny les Metz et Vernéville\* selon les horaires suivants :

* Lundi et jeudi de 14h à 18h30 ;
* Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 18h30 ;
* Dimanche de 9h30 à 12h30

\*Vernéville fermé le mardi, le jeudi, le vendredi matin et le dimanche

Pour toutes informations complémentaires rendez-vous sur le site [www.haganis.fr](http://www.haganis.fr)

Les habitants des communes d’Hannonville-Suzémont et de Mars-la-Tour ont accès à la déchèterie de Jarny aux horaires suivants : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Pour toutes informations complémentaires rendez-vous sur le site [www.sirtom.fr](http://www.sirtom.fr)

Les habitants des communes de Prény et de Vilcey-sur-Trey ont accès à la déchèterie de Pont-à-Mousson aux horaires suivants :

* Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h ;
* Samedi de 9h à 12h et de 12h30 à 17h ;
* Dimanche de 9h à 12h.

Accès uniquement sur réservation sur le site internet

 www.bassin-pont-a-mousson.fr

*Pour tout renseignements : 03 83 81 91 69 ou* *contactdechet@cc-madetmoselle.fr* *ou rendez-vous sur le site www.cc-madetmoselle.fr*

**Un extranet** vient d’être mis en place pour vous permettre de consulter le détail de vos factures, les levées enregistrées sur votre bac ordures ménagères, ainsi que les contenants actuellement en place dans votre foyer ou votre entreprise.

Pour y accéder : <https://cc-madetmoselle.webusager.fr/> ou en page d’accueil du site Internet

**MOBILITE – DES SERVICES POUR FACILITER VOS DEPLACEMENTS**

Les services Tedi’Bus, Mobilité Solidaire et lignes régulières de transports sont destinés à pallier les problèmes de mobilité en milieu rural, notamment pour les jeunes et les personnes âgées.  Ils permettent aux habitants de la Communauté de communes de rejoindre des bourgs centres ou villes offrant des services publics, de santé, des commerces, des centres de loisirs et des gares.

**TEDI’BUS**

Tedi’bus est un service de transport collectif à la demande qui s’effectue uniquement sur réservation selon des circuits et horaires prédéfinis.

 Depuis le début de l’années 2021, les 48 communes de Mad & Moselle sont entièrement desservies par 10 lignes de transport permettant de rejoindre Pont à Mousson, Pagny sur Moselle, Vigneulles les Hattonchatel, Ars sur Moselle et Actisud.

Tarifs : aller simple 2 € - 1 aller / retour 3 € valable sur une journée (réservation préalable la veille avant 15h30 au 03.83.81.91.69.)

Le règlement et les fiches horaires sont téléchargeables sur : [www.cc-madetmoselle.fr](http://www.cc-chardonlorrain.fr)

**MOBILITE SOLIDAIRE**

En partenariat avec l’association AFR57, une aide au déplacement solidaire pour les habitants et par les habitants de Mad et Moselle a été mise en place. Des conducteurs bénévoles sont sollicités en fonction de leurs disponibilités du lundi au vendredi de 8h à 19h.

Tarifs selon revenus de 0,20 à 0,40 € /km – Réservation 48h avant le déplacement auprès de l’AFR57 : 03.87.65.01.54.

L’AFR57 recherche des conducteurs bénévoles pour étoffer le réseau (défraiement au km).

**PETITE ENFANCE**

**Relais petite enfance**

Le Relais petite enfance Graine d’Eveil est animé par Marie-Eve Leleu, éducatrice jeunes enfants, assistée de Céline Drion, animatrice.

C’est un lieu d’information, d’échanges, de conseils et d’écoute autour de l’accueil de l’enfant à domicile.

Service communautaire de proximité, gratuit pour les usagers, il est destiné aux parents, assistants maternels pour assurer un accueil de qualité et le bien-être de l’enfant.

Un local dédié à Novéant sur Moselle permet l’accueil du public ; des rencontres individuelles sont également proposées à la CC à Thiaucourt.

*Contact : Marie-Eve Leleu – 03 87 63 66 25 –* relaispetiteenfance@cc-madetmoselle.fr

**Centre Multi Accueil « O COMME TROIS POMMES »**

Agréé par la Protection Maternelle Infantile (Conseil Départemental), le CMA accueille, depuis janvier 2010, vingt-cinq enfants, âgés de 10 semaines à 6 ans.

Il offre aux parents une grande souplesse, qui permet de proposer une solution adaptée aux besoins de chacun : accueil à l’heure, à la journée, à la demi-journée, régulièrement ou occasionnellement, entre 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi (exceptés 4 semaines de fermeture annuelle et les jours fériés).

Le CMA est situé au 1 rue BIARD à Bayonville/Mad.

Les familles de Mad et Moselle qui, du fait, notamment, de leur lieu de résidence, n’auraient pas accès au CMA intercommunal "O Comme 3 Pommes" peuvent bénéficier d’une autre offre :

**Le Centre Multi-Accueil de Manonville**

Grâce à une convention de partenariat entre la CCMM et la CC des terres touloises gestionnaire de la structure multi-accueil située à Manonville, 6 places sont réservées aux habitants du territoire.

L’accueil est assuré de 7h15 à 18h45, du lundi au vendredi.

 *Inscription et renseignements : 03 83 49 01 33*

*ou par mail*lacledeschamps@terrestouloises.com

**Le Centre Multi-Accueil Pirouette à Vigneulles les Hattonchâtel**

Grâce à une convention de partenariat entre la CCMM et la Communauté de Communes des Côtes de Meuse - Woëvre, gestionnaire de la structure multi-accueil, des places sont réservées aux habitants du territoire.

L’accueil est assuré de 7h45 à 18h, du lundi au vendredi.

 *Inscription et renseignements : 03 29 90 95 89 ou par mail :**cma.pirouette55@gmail.com*

**ENFANCE - JEUNESSE**

La Communauté de Communes s’est engagée, ces dernières années, dans le développement de nombreux services permettant aux familles du territoire de bénéficier d’une offre d’accueil de qualité, en dehors du temps scolaire.

**ACCUEIL PERISCOLAIRE**

La CCMM s’est engagée à proposer un service d’accueil pour l’ensemble des familles du territoire du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et à développer de nouveaux services et notamment la généralisation de l’accueil dès 3 ans.

NOUVEAU

Depuis septembre 2022, les familles peuvent s’inscrire directement en utilisant « l’espace famille » : <https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=11695919#connexion&091936>

**Depuis le 1er septembre 2021, dans le cadre du plan national de lutte contre la pauvreté, la CCMM a mis en place les repas à 1 € au profit des foyers les plus modestes.**

*Pour toute information : Sandrine Mansion - tél : 03 83 81 91 69- mansion@cc-adetmoselle.fr*

**ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)**

L’Accueil Collectif de Mineurs (ACM) est le terme qui désigne désormais les centres de loisirs ou de vacances.

L’organisation d’un ACM est soumise à "déclaration" (Direction Départementale de la Cohésion Sociale, PMI pour l’accueil d’enfants de moins de 6 ans) et doit respecter la règlementation en vigueur.

Tout ACM s’organise autour d’un projet éducatif et d’un projet pédagogique mis en œuvre par le directeur diplômé et l’équipe d’animation. Ces projets et l’organisation de l’accueil (âge des enfants accueillis, horaires, tarifs...) sont propres à chaque organisateur, et doivent s’inscrire dans le cadre règlementaire.

Des aides financières sont possibles, notamment de la CAF.

*Pour toute information : Sandrine Mansion - tél : 03 83 81 91 69 -* *contactenfance@cc-madetmoselle.fr*

**ESPACE DE TRAVAIL PARTAGE (COWORKING) – LES LOCAUX**

**Freelances, entrepreneurs indépendants, porteurs de projets, ou salariés en télétravail : venez travailler en toute sérénité et convivialité dans un espace partagé !**

**Venez dans nos locaux avec votre ordinateur portable et votre tasse préférée, nous vous fournirons une place pour vous installer, une connexion WIFI, un micro-onde pour vos repas de midi et du thé ou du café !**

**NOUVEAU**

Les travaux de l’ancienne gare d’Ancy-Dornot étant achevés, l’espace de coworking rouvre ses portes Place de la Gloriette.

**20 places de travail** vous y sont proposées à des tarifs attractifs au sein de bureaux privatifs et d’espaces nomades tels que « Le poste d’aiguillage » ou encore « Le Hall ».

Des tarifs réduits appelés « Tremplin » peuvent être appliqués pour les personnes en cours de création d’entreprises, suivies et accompagnées par des structures dédiées (ALACA, ALEXIS, CAREP, CCI, CMA …)

Une salle de réunion indépendante et totalement équipée (écran connecté, machine à café...) a vocation à accompagner vos besoins ponctuels de réservation de salle à la journée ou la demi-journée.

N’hésitez pas à nous contacter afin de disposer de l’ensemble des modalités d’accession à notre espace de travail partagé (règlement intérieur, convention d’occupation, fiche d’inscription...).

*Contacts :* *leslocaux.coworking@cc-madetmoselle.fr*

*CC Mad & Moselle : Gautier SARGENTINI : 03 83 81 91 69*

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**UNE PLATEFORME NUMERIQUE**

Une plateforme numérique pour retrouver vos artisans, commerçants et producteurs locaux :

La CC Mad & Moselle anime sur son territoire une plateforme de E-commerce 100% locale, portée et financée par le Pôle d’Equilibre Territorial et Rural Val de Lorraine. Cette plateforme couvre 4 intercommunalités, des portes de Metz aux portes de Nancy, sur les CC Bassin de Pompey, CC Bassin de Pont-à-Mousson et CC Seille et Grand Couronné. Elle est ouverte à toutes les entreprises intéressées disposant d’un siège social ou d’un établissement sur le territoire. Une chargée d’animation de la plateforme est à votre écoute, n’hésitez pas à la contacter pour plus de renseignements à l’adresse suivante : baue@petr-valdelorraine.org

 **Vous aussi faites le choix du local !**

Venez consommer local sur la plateforme de vente en ligne du Val de Lorraine. Vous pourrez y découvrir les produits et services de vos commerçants, artisans et producteurs préférés en vous rendant sur <https://www.jeconsommevaldelorraine.fr/> Découvrez également le fonctionnement de la plateforme via une vidéo de présentation de cet outil numérique : <https://www.youtube.com/watch?v=ra8HReB58F8>

**AIDES AUX ENTREPRISES**

**Les dispositifs d’aides directes aux entreprises par Mad & Moselle**

La CC Mad & Moselle subventionne les entreprises : un coup de pouce financier pour soutenir les entreprises de notre territoire ! Vous êtes un artisan ou un commerçant et vous apportez un service direct aux habitants du territoire ? Vous avez un projet d’amélioration de votre local commercial ou d’amélioration / renouvellement de votre équipement professionnel ? Vous souhaitez développer votre activité, et notamment de façon ambulante ?

Des aides directes existent et la CC Mad & Moselle peut vous accompagner financièrement dans votre projet ! N’hésitez pas à nous contacter afin de connaître votre éligibilité aux différents dispositifs.

**Le dispositif d’aide à la création et au développement d’entreprises** peut vous apporter jusqu’à 3 750 € de subvention, auxquels peuvent se cumuler des bonifications de l’aide en cas de création d’emploi, d’implantation sur une zone d’activité économique intercommunale, de démarche de développement durable de votre entreprise (acquisition de vélo ou véhicule électrique, dépense de premier audit...) ou de maintien et développement d’une activité ambulante (en complément d’une activité sédentaire).

De façon complémentaire aux aides à la création et au développement de votre entreprise, vous pouvez solliciter : **Une aide au développement numérique**.

Si vous souhaitez améliorer, maintenir et/ou développer votre entreprise artisanale et commerciale via le numérique et la communication digitale, vous êtes concerné par ce dispositif.

La CC Mad & Moselle peut vous octroyer une subvention allant jusqu’à 900 € pour les dépenses de fonctionnement et d’investissement listées ci-dessous :

* Engager des dépenses de publicité digitale, de référencement, de géolocalisation, d’achat de mots clés, de réservation de noms de domaines et d’hébergement de site internet ;
* Créer et développer votre propre site internet ;
* Créer, développer, acquérir ou participer à des sites de ventes en ligne (abonnements à des places de marchés virtuelles, outils de click and collect, outils de réservation en ligne, …).

Enfin, la CC Mad & Moselle dispose d’une **aide à l’investissement sur l’immobilier d’entreprise** permettant de soutenir les entreprises de son territoire dans leurs opérations de construction, d’extension, de travaux d’aménagement ou de requalification d’un bâtiment d’activité.

*Plus de renseignements : 03 83 81 91 69 – Guillaume BELO -* *belo@cc-madetmoselle.fr*

**ZONE DE REVITALISATION RURALE : des avantages sociaux et fiscaux pour les entreprises**

**Les communes Meurthe-et-mosellanes de notre territoire sont classées en Zone de Revitalisation Rurale. Le zonage ZZR a été prorogé jusqu’au 31 décembre 2023.**

Des exonérations fiscales et sociales sont possibles pour les entreprises qui se créent ou s’implantent sur ces communes, sous certaines conditions. N’hésitez pas à contacter le service développement économique de la CC Mad & Moselle qui vous communiquera le dépliant ZRR vous permettant de prendre connaissance des démarches complémentaires et contacts à activer pour vos demandes d’exonération.

*Plus de renseignements : 03 83 81 91 69 – Guillaume BELO -* *belo@cc-madetmoselle.fr*

**FONCIER ET IMMOBILIER D’ENTREPRISES**

La Communauté de Communes Mad & Moselle vous propose plusieurs solutions pour vous installer sur notre territoire :

* Zone d’activités Les Vignes : à proximité de Pont à Mousson, de l’aéroport de Lorraine et de la gare TGV, des parcelles libres à la construction et viabilisées sont encore disponibles

De 2 200 à 5 500m², ces terrains sont vendus à des tarifs très attractifs et sont éligibles aux avantages fiscaux de la ZRR ;

* Future zone artisanale de Novéant :

La CC Mad & Moselle travaille à l’aménagement d’une zone économique sur l’ancienne friche ferroviaire de Novéant. Début 2024, des terrains seront proposés viabilisés et libre à la construction.

* Selon les nécessités d’implantation de votre activité, le CC Mad & Moselle peut vous aider dans la recherche d’un local ou d’un terrain, ainsi que dans la recherche de financements pour le développement de votre activité.

*Renseignements : 03 83 81 91 69 – – Guillaume BELO -* *belo@cc-madetmoselle.fr*

**SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS**

* Soutien financier, communication, prêt de matériel…
* Mise en place d’un module Internet dédié aux associations sur le site de Mad et Moselle (agenda des manifestations).  [www.cc-madetmoselle.fr](http://www.cc-madetmoselle.fr) - Nos manifestations
* Mise à disposition d’un véhicule associatif publicitaire, pour faciliter les déplacements des adhérents.

*Renseignements : 03 83 81 91 69 – Laure STEYER – steyer@cc-madetmoselle.fr*

**BOURSES AU PERMIS DE CONDUIRE**

Tout jeune résidant sur le territoire, accompagné par une Mission Locale et ayant des difficultés à financer son permis, pourra se voir octroyer **une bourse de 400 ou 900 €** (sous conditions).

*Renseignements : 03 83 81 91 69 – Laure STEYER – steyer@cc-madetmoselle.fr*

**ECOLE DES ARTS**

**Afin de favoriser l’accès à l’enseignement musical, la CCMM conventionne avec l’Ecole des Arts, située à Corny. En apportant un soutien financier à l’association, la Communauté de communes participe à la prise en charge d’une partie du coût des cours de chaque élève résidant sur le territoire.**

 Des cours délocalisés sont désormais proposés à la mairie d’Onville (cours collectifs de guitare). Une politique tarifaire incitative pour les foyers les plus modestes a également été impulsée.

*Ecole des Arts Mad & Moselle - Espace Ethis - Rue Saint Martin - 57680 CORNY SUR MOSELLE*

*Renseignements et inscriptions durant l’année - 06 21 82 20 57*

*ecolevdmsecretariat@gmail.com*

**LECTURE PUBLIQUE**

**La médiathèque intercommunale de Thiaucourt – contact :** *Plus de renseignements : Fanny Huot - 06 44 39 34 44 - mediathiaucourt@cc-madetmoselle.fr*

* Elle est animée par une équipe de bénévoles, en lien avec Fanny Huot, salariée de la Communauté de communes.
* Prêt d’ouvrages, consultation sur place, **Portage de livres à domicile (**service réservé aux personnes ayant des problèmes de mobilité), **biblio Mad’Drive (**service de prêts à emporter)

**NOUVEAU**

Un « point relais lecture » est proposé par la médiathèque intercommunale à Beaumont, grâce à une bénévole, et en partenariat avec le Carrefour des Jeunes. Réservez des ouvrages, et venez les chercher au Carrefour des jeunes.

**La bibliothèque intercommunale de Mars la Tour – contact : 06 84 82 78 97**

* Elle est animée les bénévoles de l’association « Culture et loisirs ».
* Prêt d’ouvrages, consultation sur place, prêt de jeux

 **Un service de prêt commun :**

**réservez en 1 clic ! :** https://thiaucourt-pom.c3rb.org/

Un catalogue en ligne est désormais disponible ; il offre la possibilité à tous de consulter et, pour le adhérents de réserver les ouvrages.

**Les livres circulent jusqu’à vous**

4 bibliothèques se sont associées pour proposer ce service : Thiaucourt, Bayonville/Mad, Mars la Tour et Arnaville. Vous avez donc accès, via ce portail, à l’ensemble des collections de ces 4 sites : réservez l’ouvrage que vous souhaitez, même s’il n’est pas disponible dans votre bibliothèque de proximité.

**NOUVEAU**

**LIMEDIA : la médiathèque numérique**

La communauté de communes propose, à tout adhérent à l’une des bibliothèques du territoire, un accès à une offre de livres, revues, musique, vidéos, espaces de formation (langues étrangères, code de la route...)... Le service est en cours de déploiement, renseignez - vous auprès de votre bibliothèque

**MAINTIEN DE L’OFFRE DE SOIN**

La CCVM a construit un pôle Multiservices à Mars la Tour, au sein duquel se trouve une maison médicale. Les locaux sont actuellement occupés par un médecin, un dentiste et des infirmiers.

Par ailleurs, afin de favoriser l’installation de professionnels de santé sur le territoire, ou la modernisation des cabinets existants, la CCMM a mis en place un règlement d’aide financière.

*Règlement disponible sur demande : Laure Steyer - 03 83 81 91 69 –* *steyer@cc-madetmoselle.fr*

**NOUVEAU**

**POINTS D’INFORMATIONS TOURISTIQUES**

Dans le cadre de sa politique touristique, la CC Mad & Moselle déploie, à partir de la fin d’année 2022, des points d’informations touristiques au sein de ses espaces Frances Services situés à Thiaucourt et Ancy-Dornot.

Ces points d’informations ont pour vocation de permettre aux usagers de la CCM&M et aux touristes de consulter l’offre touristique du territoire comme les lieux d’hébergements et de restauration ou encore les sentiers de randonnées et points d’intérêts. Des dépliants pourront être distribué sur demande.

Ils ont également pour mission d’accompagner les acteurs touristiques et faciliter leur visibilité sur le territoire et au-delà en :

* Permettant leur valorisation auprès des habitants et touristes ;
* Offrant un renseignement de premier niveau sur différentes thématiques (labellisation, taxe de séjour, subventions...) ;
* Accompagnant la mise en réseau des acteurs au travers d’événements ponctuels.

Afin de prendre connaissance du point d’information touristique de rattachement de votre commune, n’hésitez à contacter les services de la CC Mad & Moselle !

*Renseignements : 03 83 81 91 69 – PIT Nord (Ancy-Dornot) :* *pitnord@cc-madetmoselle.fr* *– PIT Sud (Thiaucourt) :* *pitsud@cc-madetmoselle.fr*